*Les données à fournir dans le cadre de ce document scientifique sont aussi demandées en ligne sur le site de soumission de l’action AVH et pourront faire l’objet d’une communication par l’ANR dès la sélection des projets.*

*Toutes les consignes surlignées en gris devront être éliminées par les rédacteurs du projet.*

 *Ce document doit être déposé au format PDF non protégé sur le site de soumission de l’ANR avant la date et l’heure de clôture de l’appel à projet (17 mars 2023 à 11 h, heure de Paris).*

*Ce document devra être rédigé suivant les indications fourni dans le tableau ci-dessous selon le type de projet.*

*Le corps du texte devra être en police* ***Times New Roman ou équivalent******de taille de police minimum 11, interligne 1,15 (ou Arial de taille de police minimum 11, interligne 1,15 si besoin)****. Le document ne doit pas dépasser 15 pages. Ne pas modifier la taille des en-têtes/pieds de page et conserver le logo France 2030. Les marges côtés/haut/bas doivent être de 2 cm minimum.*

*L’évaluation des projets étant réalisée par un jury international, le projet doit être rédigé en anglais.*

*Tout document non conforme aux instructions indiquées sera considéré comme non recevable et ne sera pas évalué.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | Un seul ou deux défi(s) relevé(s) |
| 1. Contexte, objectifs et réalisations | max. 2 pages |
| 2. Description détaillée du projet | max. 8 pages |
| 3. Organisation et pilotage | max. 2 pages |
| 4. Impact et retombées du projet | max. 2 pages |
| 5. Justification des moyens demandés | max. 1 page |
| **Nombre total de pages pour les sections 1 à 5** | **max. 15 pages** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Acronyme** |  |
| **Titre du projet** |  |
| **Défi(s) scientifique(s)\*** | [ ]  **Défi 3 :** analyser les contextes, les situations et les expériences de l’autonomisation et de la réduction de l’autonomie, à la fois du point de vue des facteurs institutionnels et contextuels et du point de vue des individus, de leurs caractéristiques et de leurs histoires personnelles.[ ]  **Défi 4 :** étudier la conception, la réception et les usages de dispositifs et expérimentations innovants en matière de compensation, suppléance, d’adaptation de l’environnement et d’accompagnement humain des personnes en vus de leur autonomie. |
| **Mots-clés****(min. 5 – max. 10)** |  |
| **Etablissement ou organisme coordinateur** |  |
| **Responsable du projet (RST)** | **Nom, Prénom, Statut, Organisation** |
|  |
| **Courriel** | **Téléphone** |
|  |  |
| **Durée du projet (mois)\*\*** | *Xxx mois* |
| **Aide totale demandée (Euros)\*\*\*** | *Xxx €* | **Coût complet** | *Xxx €* |

*\*Cet AAP concerne deux défis du PPR, le défi 3 et le défi 4 (voir texte de l’AAP). Les projets peuvent répondre à l’un ou l’autre des deux défis, ou aux deux*

*\*\*La durée maximale des projets est de 5 ans*

*\*\*\*L’aide doit être comprise entre 1M€ et 3,5M€.*

**Liste des établissements du consortium :**

*Renseigner une ligne par partenaire, ajouter autant de lignes que nécessaire.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Etablissements d’enseignement supérieur et de recherche** | **Statut** |
|  |  |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Organismes de recherche** | **Statut** |
|  |  |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Instituts, fondations, associations** | ***Secteur(s) d’activité*** |
|  |  |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Autres partenaires** | ***Secteur(s) d’activité*** |
|  |  |
|  |  |

**Liste des unités de recherche impliquées :**

Indiquer pour chaque unité de recherche le numéro RNSR (Répertoire National des Structures de Recherche).

|  |  |
| --- | --- |
| **Unités de recherche** | **Etablissement tutelle** |
|  |  |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Le cas échéant : listes des projets labellisés par le PIA/France 2030 auxquels ce projet est lié (ex. Labex, etc.)\*** | *Acronyme du(des) projet(s), préciser le type de projet* |
| **Le cas échéant : autres projets auxquels ce projet est lié\*** | *Acronyme du(des) projet(s), préciser le type de projet* |

*\*Indiquez notamment les autres projets PIA (Programme des Investissements d’Avenir) et France 2030.*

*L’attention des responsables de l’établissement coordinateur est attirée sur le fait que, bien qu’ils soient les seuls à viser ce document de soumission, il leur est nécessaire de recueillir, le plus tôt possible dans la phase de montage du projet, l’accord des autres établissements partenaires du projet et notamment :*

* *d’un au moins des établissements tutelles de chacune des unités mixtes de recherche impliquées dans le projet et qui lui apportent des moyens significatifs,*
* *des organismes de recherche et des établissements d’enseignement supérieur dont les personnels participeront de manière significative aux actions mises en place dans le cadre du projet.*

Table des matières[[1]](#footnote-1)

[Resume du projet propose 6](#_Toc120872565)

[1. Contexte, objectifs et réalisations 8](#_Toc120872566)

[1.1. Contexte, objectifs et caractère innovant du projet 8](#_Toc120872567)

[1.2. Principales réalisations antérieures 8](#_Toc120872568)

[2. Description detaillee du projet 8](#_Toc120872569)

[2.1. description du projet, stratégie scientifique 8](#_Toc120872570)

[2.2. Présentation scientifique et technique du projet 8](#_Toc120872571)

[3. Organisation et pilotage du projet 9](#_Toc120872572)

[3.1. Responsable du projet 9](#_Toc120872573)

[3.2. Unité de recherche 9](#_Toc120872574)

[3.3. Organisation du partenariat 9](#_Toc120872575)

[3.4. Pilotage 9](#_Toc120872576)

[3.5. Stratégie des établissements 9](#_Toc120872577)

[4. Impact et retombees du projet 10](#_Toc120872578)

[5. Justification des moyens demandés 10](#_Toc120872579)

[Annexe 10](#_Toc120872580)

Resume du projet propose

*Fournir deux résumés de maximum 4 000 caractères chacun (police Arial, taille 11, interligne 1,15), un en français et l’autre en anglais.*

*Ces résumés doivent préciser le ou les défis dans lesquels le projet s’inscrit. Ils doivent comporter l’objectif final, l’état de l’art, la description des grandes étapes de réalisation avec les principales techniques utilisées et le rôle des différentes partenaires dans leur réalisation. Préciser en quoi le projet est original et novateur.*

*Vous pouvez utiliser le même résumé (copier-coller) sur le site de soumission.*

|  |
| --- |
| ***Résumé –*** *Version française* ***(Non confidentiel – 4000 caractères maximum, espaces inclus)*** |
|  |

|  |
| --- |
| ***Abstract –*** *English version* ***(Not Confidential – 4000 characters maximum, spaces included)*** |
|  |

# Contexte, objectifs et réalisations

## Contexte, objectifs et caractère innovant du projet

*Présenter les enjeux scientifiques, les questions de recherche et définir les objectifs du projet et sa pertinence au regard de l’appel à projet (AAP) – Vague 2 du Programme Prioritaire de Recherche (PPR) « Autonomie : vieillissement et situations de handicap ». Présenter l’état de l’art national et international en décrivant la pertinence du positionnement scientifique du projet par rapport aux connaissances actuelles. Décrire les principales hypothèses de travail et les principaux choix réalisés. Démontrer la capacité du projet à répondre aux objectifs de l’AAP – Vague 2 du PPR « Autonomie : vieillissement et situations de handicap » (cf. point 2 du texte de l’appel à projet), ainsi que les ambitions de l’aspect formation.*

## Principales réalisations antérieures

*Donner les principales réalisations antérieures, démontrer la qualité des résultats déjà acquis soutenant les hypothèses de recherche et les choix réalisés. Ces éléments doivent notamment permettre d’évaluer l’excellence de la recherche et la crédibilité de la proposition.*

# Description detaillee du projet

## description du projet, stratégie scientifique

*Préciser le défi ou les défis scientifiques relevé(s) par le projet. Donner la vision scientifique globale du projet, son caractère original et ambitieux, ainsi que sa pertinence au regard des objectifs de l’AAP du Programme Prioritaire de Recherche « autonomie, vieillissement et situations de handicap ». Préciser la pertinence des objectifs, des hypothèses de recherche et des choix méthodologiques du projet. Préciser les formes de rassemblement et d’organisation des forces de recherche et de formation et notamment leur caractère interdisciplinaire (dont les modalités d’association des sciences humaines et sociales).*

## Présentation scientifique et technique du projet

*Décrire les objectifs scientifiques du projet en fonction du ou des défi(s) relevé(s) et la façon dont ces objectifs seront atteints. Préciser la manière dont le concept d’autonomie sera interrogé et travaillé dans un dialogue interdisciplinaire associant les sciences humaines et sociales. Présenter l’organisation du travail (tâches, livrables) et son calendrier, les objectifs intermédiaires, les résultats attendus, l’implication des différents partenaires, leurs différentes responsabilités. Présenter la cohérence scientifique du projet et la crédibilité des jalons proposés, en justifiant les choix méthodologiques, les technologies et éventuellement les infrastructures de recherche utilisées. Décrire les actions prévues en soutien à la formation par la recherche (niveaux Master, Doctorat et Post-Doctorat).*

*Indiquer, le cas échéant, l’articulation avec les autres projets PIA/France 2030 ou autres projets.*

# Organisation et pilotage du projet

## Responsable du projet

*Fournir les éléments (CV compris) permettant d’évaluer la capacité du Responsable Scientifique et Technique (RST) à piloter et coordonner le projet.*

## Unité de recherche

*Fournir les éléments permettant d’évaluer la qualité et l’adéquation des compétences par rapport à l’AAP de l’unité/équipe de recherche principalement mobilisée en soutien au projet.*

## Organisation du partenariat

*Présenter les éléments permettant d’apprécier la qualité du groupement, notamment son caractère interdisciplinaire. Décrire les compétences et la qualité des entités mobilisées dans le cadre du projet. Le terme « entité » peut correspondre, selon les cas, à une unité de recherche, à une équipe au sein d’une grosse unité de recherche ou à l’ensemble des personnels mobilisés au sein de l’établissement, lorsque ceux-ci n’y sont pas rassemblés explicitement sous la forme d’une unité de recherche. Les éléments d’appréciation du groupement peuvent être des réalisations passées, des indicateurs (publications), l’adéquation de l’engagement scientifique de l’entité par rapport aux objectifs de l’AAP – Vague 2 du PPR « Autonomie : vieillissement et situations de handicap », les infrastructures dont l’entité dispose ou auxquelles elle a accès, etc.*

*Indiquer la pertinence par rapport au projet d’associer des associations et des collectivités.*

*Montrer la complétude du consortium au regard des objectifs du projet et la valeur ajoutée apportée par chaque entité. Décrire la capacité du consortium à traduire les résultats de la recherche en connaissances pertinentes pour l’action publique et les acteurs de la société civile. La nature des partenariats avec les entités non directement financées dans le cadre du projet sera précisée. Montrer comment sont impliquées des collaborations internationales.*

## Pilotage

*Préciser l’organisation entre partenaires, ainsi que les modalités de pilotage du projet.*

*Définir les indicateurs de suivi du projet. Préciser les modalités d’accès aux ressources partagées, de valorisation des résultats, et de partage de la propriété intellectuelle et industrielle. Décrire la façon dont seront gérés les différents risques anticipés pour le projet.*

*Présenter concrètement le phasage du projet : jalons décisionnels, points d’étape prévus et indicateurs quantifiés de ces points d’étape, calendrier de mise en œuvre.*

*Indiquer la division du travail en fonction du déroulé du projet.*

## Stratégie des établissements

*Décrire comment le projet s’inscrit dans la stratégie des établissements partenaires.*

*Indiquer les détails de l’engagement pluriannuel des établissements partenaires sur la stratégie et les moyens matériels, financiers et humains.*

# Impact et retombees du projet

*Décrire les résultats scientifiques attendus, ainsi que leurs impacts potentiels. Préciser les critères de succès du projet retenu et les risques identifiés. Expliquer comment le projet permettra de développer la base de connaissances scientifiques nécessaire à l’émergence d’une nouvelle vision de l’autonomie en fonction du ou des défis relevés. Préciser les résultats attendus qui seront utilisables pour l’action publique et par les acteurs du secteur de l’autonomie. Indiquer la pertinence des livrables proposés.*

*Indiquer les objectifs visés (nombre de Doctorats, de Post-Doctorats et d’actions au niveau Master) concernant la formation doctorale.*

*Détailler la stratégie de diffusion et de valorisation des résultats, y compris les actions de promotion de la culture scientifique.*

# Justification des moyens demandés

*Indiquer les détails des moyens matériels, financiers et humains, qui seront mobilisés dans le cadre du projet et leur adéquation par rapport aux objectifs. L’établissement coordinateur justifiera les moyens qu’il demande au titre de l’ensemble du consortium, sur la durée du projet, en indiquant les mécanismes qu’il mettra en œuvre pour distribuer ces moyens ainsi que ceux mis à disposition par les partenaires du projet, ou ceux qui seront obtenus en cofinancement. Les dépenses éligibles (décrites dans le Règlement Financier) doivent avoir un lien direct avec les actions de recherche et de formation du projet.*

# Annexe

* Références bibliographiques

*Lister les références bibliographiques citées dans le document scientifique du projet (souligner les noms des partenaires du consortium lorsqu’ils sont auteurs).*

* Publications

*Chaque entité indiquera la liste de ses publications des 3 dernières années (2019-2022). Cette liste peut intégrer des publications à destination des utilisateurs des résultats de la recherche (presse professionnelle, etc.) en les distinguant des publications dans des revues scientifiques à comité de lecture. La liste peut aussi intégrer des preprints non encore publiés dans des journaux scientifiques avec comité de lecture, en particulier pour le référencement de données préliminaires. Si disponibles, indiquez les liens open access des références pour améliorer leur accessibilité aux évaluateurs. Surligner les noms des auteurs/co-auteurs participant au projet.*

*Ajouter autant d’entrées que nécessaire.*

|  |
| --- |
| Nom de l’entité :  |
|  |
| Liste des publications par ordre chronologique : |
|  |

1. Penser à mettre à jour la table des matières avant la finalisation du document scientifique. [↑](#footnote-ref-1)